



Appel à candidature

Résidence d'artiste à l'École Supérieure d'Arts Appliqués de Bourgogne (ÉSAAB)

Pour la quatrième année consécutive, le Parc Saint Léger et L'ÉSAAB organisent une résidence d'artiste à l'ÉSAAB, cette fois dans la section Design d'Espace. L'an passé Sylvain Baumann s'est installé pour une année au lycée, où sa pratique est venue tout à la fois enrichir le regard des étudiants et s'enrichir elle-même des savoirs spécifiques développés par ces mêmes étudiants. Cette résidence se déroule dans le cadre du label « Excellence des métiers d'art » délivré par la DRAC Bourgogne – Franche-Comté et l'Académie de Dijon.

Cahier des charges :

L'enjeu de la résidence est de confronter une pratique inhabituelle à l'univers du design, tant du point de vue technique qu'esthétique, permettant d'un côté à l'artiste d'expérimenter une forme inédite pour sa pratique, de l'autre aux étudiants de participer à la production d'un objet artistique.

Il s'agit de produire une pièce utilisant et/ou questionnant les pratiques du design d'espace, réalisable sur l'année 2017. La pièce doit répondre aux préoccupations de l'artiste et à ses recherches, elle doit être partie prenante de son travail, il ne s'agit aucunement d'un prétexte pédagogique. La construction du projet se fera en discussion avec les professeurs et les étudiants. L'artiste propose ainsi un projet qui sera ensuite co-construit avec les étudiants et les professeurs qui amèneront une expertise technique et un regard sur la discipline elle-même.

La résidence se déroule en 3 temps. Une phase de rencontre en décembre 2016 consiste en une conférence de présentation du travail pour tous les étudiants, une visite des lieux, des discussions avec l'équipe pédagogique et les étudiants. Une phase d'expérimentation début 2017 se composera d'un workshop autour des problématiques de travail de l'artiste, pour les étudiants en Design d'Espace. Enfin, une phase de construction de l'œuvre de l'artiste avec les étudiants se déroulera à l'automne 2017.

Selon l'œuvre produite, une restitution lors des portes ouvertes en mars 2018 est souhaitée. Suivant l'œuvre, d'autres formes de restitutions peuvent être envisagées en lien avec la programmation du Parc Saint Léger – Hors les murs.

Production :

La pièce ou les pièces sera (seront) réalisée(s) par les étudiants de Design d'Espace et l'artiste. La production est la propriété de l'artiste.

La pièce peut être entièrement réalisée sur place, ou en partie externalisée.

contact@parcsaintleger.fr
tél. +33 (0)3 86 90 96 60
fax +33 (0)3 86 90 96 61

avenue Conti
F-58320 Pouques-les-Eaux
www.parcsaintleger.fr



Possibilités techniques de l'école : tirage au traceur, atelier de sérigraphie, atelier de maquettage (bois et mousse), Fablab (Charly robot, imprimante 3D, thermoformeuse, plotter), atelier reliure, studio photo-vidéo.

Planning de la résidence :

La présence de l'artiste, d'une durée de 11 jours minimum sur l'ensemble de la résidence à répartir en trois temps :

- Session de rencontre : décembre 2016
- Session d'expérimentation entre janvier et avril 2017
- Session de production entre septembre et novembre 2017

Le planning est adaptable mais doit tenir compte des obligations des étudiants et des limites du budget de transport de l'artiste.

Conditions budgétaires :

Honoraires : 1500 euros

Production : 2000 euros (impliquant consommables)

Le transport, l'hébergement et les per diem sont en sus.

La répartition budgétaire peut être discutée suivant le projet.

Candidature :

Merci d'envoyer un dossier PDF de 15 pages maximum contenant : un pré-projet (intérêt pour la résidence et pistes de travail), d'un CV et d'un book à l'adresse suivante : residences@parcsaintleger.fr

Merci d'intituler votre mail : EMA Nevers

Date de remise des candidatures : samedi 29 octobre 2016

Date de réponse : mercredi 9 novembre 2016

Parc Saint Léger

Avenue Conti (F) 58320 Pougues-les-Eaux

t + 33 (0)3 86 90 96 60 / www.parcsaintleger.fr

contact@parcsaintleger.fr
tél. + 33 (0)3 86 90 96 60
fax + 33 (0)3 86 90 96 61

avenue Conti
F-58320 Pougues-les-Eaux
www.parcsaintleger.fr